



Où sont passés les engagements de la direction !

A Roissy, le 19 Janvier 2021

Cela fait bientôt 3 ans qu'un APC a été signé chez ACNA en mai 2018 à l'unanimité par toutes les organisations syndicales ainsi qu'une RCC en 2019 alors que les salariés multiplient les efforts, s'adaptent aux évolutions d'organisation permanentes, les changements d'horaires et pratiquent la polyvalence, bien sûr sans contrepartie financière.

Il faut rappeler les efforts consentis des salariés ACNA à travers cet APC:

- Effet planning, 17 jours perdus par tous les salariés ACNA
- Perte de 1 à 3 jours de CP suite modification de pose des congés payés,
- Perte de 1CA pour les salariés ayant entre 20 à 25 ans d'ancienneté

Tous ces sacrifices ont été fait afin de relever l'entreprise dans la situation difficile de l'époque et surtout de renouveler le contrat de notre client principal Air France pour une période de 7ans avec une baisse tarifaire, la direction s'était engagée à préserver l'entreprise et les emplois des salariés d'ACNA **mais les engagements ne sont pas tenus !**

Pourquoi n'ont-ils pas fait d'accord ailleurs qu'à ACNA en 2018 ?

La vérité est qu'ils nous ont menti ouvertement et aujourd'hui ils reviennent à la charge avec des nouveaux accords nuisibles en profitant de la crise sanitaire de la COVID pour dégraisser la masse salariale en supprimant 50 agents de l'armement et 25 maitrises superviseurs à travers un PSE évoqué lors de la réunion du 14 janvier 2021.

Lors de cette réunion, 4 grandes lignes ont été évoquées :

La productivité, le coût moyen agent, le sureffectif et les projets industriels qui seront évoqués lors de réunions à venir avec une grosse restructuration de l'entreprise et une diminution des effectifs.

**Cette direction ne doit pas faire porter le chapeau encore une fois aux salariés !
Le SLICA restera vigilant et défendra l'intérêt de tous contre ce projet néfaste et
compte sur la solidarité de l'ensemble des salariés.**